Enfin, dans la *gamme* type des couleurs, on ne voit point apparaître le blanc ni le noir, qui sont tous deux une absence de couleur, du moins si on les considère comme termes absolus; mais, dans l'art pictural, ces deux couleurs agissent à peu près comme les dièses et les bémols en musique, c'est-à-dire qu'elles servent à modifier chaque ton par leur addition, et à le rendre soit plus clair, soit plus vigoureux. Le blanc, par exemple, mêlé aux divers tons, produit sur tous le même effet : il les éclaircit, leur fait perdre de leur intensité, mais ne leur enlève point leur couleur. Il en est de même pour le noir, qui, lorsqu'il n'est point coloré par lui-même, — ce qui est rare, — assombrit tous les tons en leur conservant leur coloration propre. Mais ce n'est pas tout : le jaune de chrome clair et le cadmium, mélangés avec d'autres tons jaunes, rouges ou verts, agissent de la même manière que le blanc, mais en modifiant la coloration pour la faire virer au jaune, en augmentant l'intensité; au contraire, la laque ordinaire (sorte de pourpre foncé), mélangée aux rouges, aux jaunes, aux bleus et aux verts, agit comme le noir, en faisant virer la coloration au brun ou au violet et en diminuant l'intensité. Il en est à peu près de même pour toutes les couleurs dont se compose la palette. Enfin, celle-ci est chargée de couleurs naturelles qui forment des tons rompus, mais qui ne sont point établies par séries, c'est-à-dire par *gammes*. C'est au peintre à mélanger ces couleurs pour composer les séries complètes et harmoniques. Le musicien, compositeur ou exécutant, a des instruments qui peuvent le guider, tant pour les intervalles des tons musicaux que pour leur sonorité et leur tonalité; le peintre, lui, n'a d'autre instrument que son œil, et rien que l'expérience et le résultat de longues et constantes observations ne peut lui servir de guide. La première étude de l'art pictural devrait donc être de composer des *gammes*, afin d'exercer l'œil de l'élève. C'est là une méthode que G. Courbet a employée pour sa propre éducation, et le résultat est tel qu'il est permis de le citer comme exemple. Ces *gammes* ne se composent pas seulement, on le comprend, des sept couleurs du prisme, — ce qui serait vraiment trop facile, — mais bien de tous les tons possibles qu'on rencontre dans la nature et qu'il faut savoir imiter, et classer dans leur série naturelle. Ainsi, il y a des *gammes* intenses, des *gammes* grises, des *gammes* neutres, des *gammes* vigoureuses, suivant que les tons qui les composent sont intenses, gris, neutres ou vigoureux. Il faut savoir leur donner leur place, les relier les unes aux autres méthodiquement, sans laisser de lacunes et sans rapprochements brusques. Ce qui caractérise une *gamme*, c'est le degré d'intensité et l'éclat de chaque ton. Aussi suffit-il de placer dans un morceau de peinture harmonieux un ton d'une intensité différente de celle de la *gamme* dont il a été fait usage pour qu'aussitôt l'harmonie disparaisse. Si l'on veut produire un effet de lumière, il n'est pas besoin d'employer des couleurs éclatantes, il suffit de composer une *gamme* d'un éclat plus grand que celui des tons qui forment la demi-teinte, mais qui soit de la même valeur. Aussitôt le tableau prendra un aspect lumineux. Trop de dissemblance entre les tons de la lumière et ceux de la demi-teinte font une tache blafarde et n'éclairent point le tableau. Il en est ici comme en musique : si l'on passe d'une octave grave à une octave aiguë, on n'émet plus une note, mais un cri. De même aussi qu'en musique on ne produit pas une mélodie avec de grands intervalles, mais simplement avec des combinaisons d'intervalles de secondes et de tierces naturelles, diminuées ou augmentées, en peinture on ne procède point par différences brusques dans les tons et la coloration, mais par une infinité de tons transitoires. On pourrait donc dire que la peinture est une mélodie faite avec des quarts de ton. Le rapprochement immédiat des deux tons voisins d'une *gamme* intense est presque toujours inharmonique; tel est celui du jaune et de l'orangé, du rouge et du pourpre, du violet et du bleu, du bleu et du vert; mais pourtant un objet coloré présente, dans le plus grand nombre des cas, les deux colorations voisines du ton dominant (ce que les peintres nomment le *ton local*); seulement, l'une de ces colorations est plus claire et l'autre plus sombre ou plus vigoureuse. Ainsi le jaune présente des reflets verts et des ombres orangées; le rouge, des reflets orangés et des ombres pourprées; le pourpre, des reflets rouges et des ombres violettes; le violet, des reflets bleus et des ombres pourpres; le bleu, des reflets verts et des ombres violettes; enfin le vert, des reflets jaunes et des ombres bleues. Les combinaisons les plus harmonieuses de tons intenses, employées dans la décoration des appartements, dans la tapisserie ou l'ornementation des toilettes de femme, sont celles du jaune et du pourpre, du jaune et du violet ou du jaune et du noir, — le noir étant un violet très-sombre, — de l'orangé et du vert, du vert et du pourpre, c'est-à-dire des couleurs les moins proches dans la série naturelle.

GAMMIER s. m. (ga-mié — rad. *gamme*) Appareil destiné à faciliter l'enseignement de la musique, quelle que soit la méthode suivie par le professeur.

— **Encycl.** Le *gammier* a été inventé, vers 1859, par M. Frelon, à Paris. Il est construit sous deux formes. Dans l'une, il consiste en un tableau sur lequel la baguette du maître peut faire suivre et comprendre à de nombreux élèves les divers éléments de l'art musical; dans l'autre, il se compose d'une série de plaques métalliques qui se placent sur le clavier du piano et facilitent l'exécution pratique des notions théoriques fournies par le tableau.

GAMMOGRAPHIE s. f. (gamm-mo-gra-fî — de *gamme*, et du gr. *graphô*, j'écris). Techn. Art de rayer les papiers.

GAMMOGRAPHIQUE adj. (gamm-mo-gra-fi-ke — rad. *gammographie*). Techn. Qui a rapport à la gammographie : *Procédés* GAMMOGRAPHIQUES.

GAMMOÏDE s. m. (gamm-mo-i-de — du gr. *gamma*, nom de la lettre *g*; *eidos*, aspect). Chir. anc. Instrument de chirurgie qui avait la forme d'un gamma (Γ).

GAMMON s. m. (ga-mon). Fête annuelle de la naissance de Mahomet, chez les nègres du Sénégal.

— Jeux. Nom donné, à l'imitation des Anglais, à une modification du jeu de revertier, que l'on appelait anciennement *jeu de toutes tables*.

GAMOGASTRE adj. (ga-mo-ga-stre — du gr. *gamos*, union; *gaster*, ventre). Bot. Syn. de MONOGYNE.

GAMOLÉPIS s. m. (ga-mo-lé-piss — du gr. *gamos*, union; *lepis*, écaille). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, dont l'espèce type croît au Cap de Bonne-Espérance.

GAMOLOGIE s. f. (ga-mo-lo-jî — du gr. *gamos*, mariage; *logos*, discours). Littér. Traité sur le mariage : GAMOLOGIE *de Mylerus*.

GAMOMANIE s. f. (ga-mo-ma-nî — du gr. *gamos*, mariage, et de *manie*). Méd. Monomanie du mariage, qui porte le malade à des demandes de mariage fréquentes et extravagantes.

GAMON (François-Joseph), conventionnel, né à Entraigues, où il était avocat à l'époque de la Révolution, dont il embrassa les principes avec l'enthousiasme de la jeunesse. Nommé par le département de l'Ardèche député suppléant à l'Assemblée législative, il siégea après la démission de Valladier, fut réélu à la Convention, où il vota la mort du roi, avec sursis jusqu'à l'invasion du territoire. Ami des girondins, il ne fut cependant pas enveloppé dans leur chute; mais, ayant signé la protestation du 6 juin (1793) contre les événements des 31 mai - 2 juin précédents, il fut décrété en même temps que soixante-treize de ses collègues, parvint à s'échapper et se réfugia en Suisse. Rappelé pendant la réaction thermidorienne, il rentra dans la Convention avec les soixante-treize, en 1795, fut porté au nouveau comité de Salut public et s'associa à quelques-unes des violences de cette malheureuse époque contre les patriotes, qu'on proscrivait sous le nom de *terroristes*. Cependant, il finit par s'effrayer des progrès du royalisme et de la réaction, et, à la suite de la célébration de l'anniversaire du 10 août, il proposa de consacrer une fête nationale à la Réconciliation. Il appuya les mesures d'énergie contre l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire, fut nommé au conseil des Cinq-Cents, où d'ailleurs il ne joua aucun rôle, en sortit en mai 1797 et fut nommé, en 1800, juge d'appel à Nîmes, puis président du tribunal criminel de l'Ardèche, enfin membre du Corps législatif et plus tard président de la cour de Nîmes. Pendant les Cent-Jours, il fut nommé député de l'Ardèche à la Chambre des représentants, où il ne prit qu'une seule fois la parole, au moment de l'invasion de la France, pour demander le rétablissement de la constitution de 1791, avec un roi que la France désignerait et qui serait chargé de conclure la paix avec l'Europe et de fonder des institutions libres. Dépouillé de son siége de magistrat au second retour des Bourbons, il fut banni comme régicide, en 1816, bien que son vote (avec sursis) n'eût pas été compté pour la mort, obtint l'autorisation de rentrer, sous le ministère Decazes, et acheva ses jours dans l'obscurité de la vie privée.

GAMOND (Blanche), héroïne protestante, une des martyres de la persécution exercée contre ses coreligionnaires, sous Louis XIV, au nom de l'orthodoxie. Le souvenir des cruautés qu'elle eut à subir, ainsi que ses compagnes, mérite d'être conservé, afin de faire maudire éternellement l'intolérance religieuse et l'exécrable domination du parti qui en a fait son dogme.

Blanche Gamond, échappée à ses bourreaux et refugiée en Suisse en 1688, écrivit la relation de ses tortures. Il en existe deux manuscrits, qui ont été analysés par M. Chavannes dans le *Chrétien évangélique*.

Arrêtée, avec une compagne d'infortune, au moment où toute sa famille parvenait à franchir la frontière, elle fut conduite à Grenoble et jetée dans les basses fosses de la prison, où on la nourrissait d'aliments repoussants. Les menaces n'ayant pu la décider à abjurer, elle fut transférée à l'hôpital de Valence, dont le directeur, La Rapine, avait acquis une telle célébrité dans l'art d'opérer des conversions, que son nom seul faisait faiblir des courages restés jusque-là inébranlables. Voici comment elle raconte son arrivée dans cet hôpital : « Le soir venu, La Rapine me fit venir devant lui et celles qui n'avaient jamais changé. Nous étions six en sa présence; il y avait pour spectateurs vingt à trente papistes. Quand nous fûmes toutes là, il nous fit mettre en rang devant lui et s'adressa à nous en nous disant : « Vous êtes » des opiniâtres et des rebelles au roi et à » Dieu; mais il faut que vous changiez ou » vous crèverez sous les coups. Je vous ferai » venir, maudite race de vipères, à coups de » nerf de bœuf; car je sais mon métier par » routine. J'ai cinquante-six ans; je vous ferai obéir, gueuses. Vous ferez la balayure » de l'hôpital; vous balayerez depuis le matin jusqu'au soir, et si vous manquez, vous » aurez cent coups de bâton. Après cela, je » vous ferai mettre dans le cachot, là où je » vous ferai mourir de faim; mais, afin que » vous languissiez plus longtemps, vous aurez un peu de pain et de l'eau; et il est impossible que vous puissiez résister aux » coups. Vous serez crevées dans trente ou » quarante jours tout au plus; nous le savons; » car nous avons expérimenté et éprouvé tout » cela. Après, on vous jettera à la voirie : le » roi sera défait d'un méchant sujet; voilà » une chienne morte, malheureuse en cette » vie, damnée dans l'autre. Comptez là-dessus, chiennes, gueuses, ce sera votre partage. »

Plus d'une fois, Blanche Gamond faillit succomber sous ces traitements atroces. Un jour, en particulier, La Rapine, exaspéré de sa résistance et de sa fermeté, comme elle le raconte elle-même, écumant de colère, l'ayant fait mettre à genoux et l'appelant « gueuse, chienne morte, tison d'enfer, » ordonna aux filles de service de lui donner les étrivières. Six de ces cruelles mégères, trop bien dressées à cet emploi, armées chacune d'un paquet de verges d'osier longues d'une aune, l'ayant déshabillée et mise entièrement à nu jusqu'à la ceinture, l'attachèrent à une poutre et la fouettèrent de toutes leurs forces en lui disant : « Prie ton Dieu! » Comme ses pieds ne pouvaient plus la soutenir, elle était pendue par les bras, son corps traînant à terre, et on la fouetta jusqu'à ce que toute la peau du dos et de la poitrine fût enlevée. Voilà comment on convertissait, dans le bon temps!

Dans une tentative d'évasion qui réussit à ses compagnes, Blanche, qui était encore trop faible, se cassa la cuisse et fut reprise. On se vengea sur elle de la fuite de ses compagnes; on la laissa trois jours sans lui remettre le membre cassé, et quand enfin on fit venir un rhabilleur, celui-ci la brutalisa et lui fourra, avec un couteau, de la charpie dans ses plaies. C'était, dit-elle, un supplice pire que la roue. Environ trois mois plus tard, ses bourreaux, désespérant de la convertir, la mirent en liberté, moyennant une somme d'argent. Elle gagna la Suisse, où elle retrouva ses parents, et vécut quelques années, complétement infirme et estropiée.

GAMOPÉTALE adj. (ga-mo-pé-ta-le — du gr. *gamos*, union, et de *pétale*). Bot. Se dit des corolles dont les pétales sont soudés en un seul corps. Syn. de MONOPÉTALE.

— s. m. pl. Division de l'embranchement des dicotylédones, comprenant les genres qui ont des corolles gamopétales.

GAMOPÉTALIE s. f. (ga-mo-pé-ta-lî — rad. *gamopétale*). Bot. Caractère des corolles gamopétales.

GAMOPHYLLE adj. (ga-mo-fi-le — du gr. *gamos*, union; *phullon*, feuille). Bot. Se dit des involucres et des calices formés de plusieurs folioles soudées en un seul corps. Syn. de MONOPHYLLE.

— s. m. Nom donné à l'enveloppe de la fleur des cypéracées.

GAMOPHYLLIE s. f. (ga-mo-fil-lî — rad. *gamophylle*). Bot. Caractère des involucres gamophylles.

GAMOSÉPALE adj. (ga-mo-sé-pa-le — du gr. *gamos*, union, et de *sépale*). Bot. Se dit des calices formés de plusieurs sépales soudés en un seul corps. Syn. de MONOSÉPALE.

GAMOSÉPALIE s. f. (ga-mo-sé-pa-lî — rad. *gamosépale*). Bot. Caractère des calices gamosépales.

GAMOSTYLE adj. (ga-mo-sti-le — du gr. *gamos*, union, et de *style*). Bot. Se dit des fleurs dont les styles sont soudés en un seul corps. Syn. de MONOSTYLE.

GAMOULI s. m. (ga-mou-li). Nom donné à des esprits aériens qui, selon les habitants du Kamtschatka, président à la pluie et aux éclairs. Ils produisent les éclairs en se jetant des tisons à demi consumés, et il tombe de la pluie lorsqu'ils pissent.

GAMPSONYX s. m. (gam-pso-nikss — du gr. *kampê*, courbure; *onux*, ongle). Ornith. Syn. de MILAN.

GAMUTE s. m. (ga-mu-te). Comm. Fil que l'on tire d'un palmier des Moluques, pour l'employer à la confection des cordages. ‖ On dit aussi GAMUTI et GAMUTO.

— Bot. Nom malais de l'arenga à sucre.

GAN s. f. (gan). Prophétesse gauloise.

— **Encycl.** La *gan* n'est pas sans analogie avec la parque antique. La nature physique était soumise aux *gans*; tantôt vierges, jeunes et belles, elles présidaient aux rites mystérieux du druidisme; tantôt vieilles, hideuses et cruelles, elles suivaient les armées, pour immoler, au-dessus de la chaudière, les prisonniers. La fameuse Velléda, ou plus exactement Weldeda, n'était autre qu'une *gan*. Jetha, autre *gan*, reçut, aux bords du Necker, un culte particulier. Dans le Nord, les *gans*, désignées sous le nom de *femmes de vision*, parcouraient le pays, et, durant l'hiver, alors que les vassaux recevaient leurs seigneurs, elles assistaient aux festins et prédisaient l'avenir aux convives. C'était Thôrdise en Irlande et Thôrbiörg dans le Groenland. C'est dans la bouche d'une de ces prophétesses que sont placées les prédictions de l'*Edda*, la Voluspa. Les Romains, curieux des dieux étrangers et si prompts à les introduire dans leur Panthéon, les Romains consultèrent ces femmes merveilleuses. Alexandre Sévère, Aurélien, Dioclétien leur demandèrent des réponses. Plus tard encore, les chefs francs eurent recours à leur science augurale. Le christianisme leur fit, comme on doit penser, une guerre acharnée; mais, si l'on peut tuer un individu réel, aucune force ne saurait anéantir un être qui vit dans la conscience des peuples. Les *gans*, chassées de la religion, se réfugièrent peu à peu dans la tradition populaire et devinrent des fées. On les retrouve encore dans les croyances bretonnes.

GAN, bourg et commune de France (Basses-Pyrénées), cant. O., arrond. et à 8 kilom. de Pau, sur la rive gauche de la Nées; pop. aggl., 1,648 — pop. tot., 3,115 hab. Carrières de plâtre et de pierres de taille. Filature de lin, marbrerie, scierie, fabriques de tricots. Ferme école. Restes des anciens remparts. Maison de l'historien Marca. Fontaine ferrugineuse.

GANA s. m. (ga-na). Mythol. ind. Génie du second ordre.

GANACHE s. f. (ga-na-che — ital. *ganascia*, du latin *gena*, joue, avec le suffixe péjoratif *ascia*; grec *genus*, menton; de la racine sanscrite *han*, frapper, broyer). Manég. Mâchoire inférieure du cheval. ‖ Région située au contour de l'os de la mâchoire inférieure du cheval. ‖ *Cheval chargé de ganache*, Cheval dont la mâchoire inférieure est grosse et charnue.

— Pop. et bas. Mâchoire de l'homme : *Recevoir un coup de poing dans la* GANACHE.

— Fig. Personne incapable, sans capacité ni talent : *L'empereur François est un homme bon et religieux, mais une* GANACHE. (Napol. Ier.) *Un jour Napoléon Ier, fort mécontent à la lecture d'une dépêche venue de Vienne, s'oublia jusqu'à dire à Marie-Louise : « Votre père est une* GANACHE. » *L'impératrice, qui ignorait beaucoup de termes français, demanda ensuite à un courtisan la signification de celui-ci, en lui expliquant dans quelle circonstance l'empereur l'avait employé. Le courtisan, fort embarrassé, répondit que cela signifiait un homme sage, habile, de bon conseil. Quelque temps après, Marie-Louise assistant à une séance du conseil d'Etat, et voyant la discussion très-animée, s'adressa ainsi à Cambacérès : « C'est à vous à faire prévaloir votre avis dans cette circonstance importante; car je vous tiens pour la meilleure* GANACHE *de l'empire.* »

Montesquieu toujours rabâche;
Corneille est un vieux barbon;
Voltaire est une *ganache*;
Racine est un polisson.

***

— Théâtr. Nom donné aux rôles de vieux imbéciles et crédules : *Plastrons de toutes les plaisanteries, victimes obligées des amoureux et des valets, jouets des pupilles et des soubrettes, ces pauvres* GANACHES *sont immolées chaque soir, à la grande satisfaction du parterre.* (Harel.)

— Art vétér. Nom vulgaire de la cachexie aqueuse.

— Anc. cost. Robe de chambre, qui se mettait par-dessus le surcot.

— Entom. Partie proéminente de la lèvre inférieure d'un insecte. ‖ On dit plus souvent MENTON.

— Adjectiv. Qui est dépourvu de talent, de capacité : *Nous le regardions comme une* GANACHE, *tout ce qu'il y a de plus* GANACHE. (Balz.)

— *Fauteuil ganache*, Fauteuil d'une forme particulière : *Elle avança elle-même un* FAUTEUIL GANACHE *à la baronne.* (Balz.)

— **Syn. Ganache, âne, balourd, bête, buse, butor, cruche, ignorant, lourdaud, mâchoire.** V. ÂNE.

— **Encycl.** Art vétér. Les *ganaches* peuvent être plus ou moins légères. Un cheval est dit *chargé de ganache* lorsque, à une tête lourde, il joint un maxillaire très-développé, ou des tissus mous qui le recouvrent; car le développement de la joue est souvent confondu avec celui de l'os de la mâchoire.

Il ne faut pas confondre avec cette conformation défectueuse l'écartement des *ganaches* que l'on remarque chez quelques chevaux, notamment chez les chevaux arabes, et qui est une beauté, parce qu'il laisse à la gorge un large espace qui facilite la respiration.

Dans sa partie droite, entre les deux tables de l'os, le bord du maxillaire présente quelquefois une fistule profonde communiquant avec la racine d'une dent molaire. Cette maladie détermine un gonflement considérable de l'os et, par cela même, est presque toujours incurable. Enfin le canal excréteur de la parotide, à son passage sur le bord postérieur du maxillaire, peut aussi présenter une fistule, reconnaissable à un écoulement de salive, que l'on rend facilement plus manifeste en provoquant le mouvement des mâchoires par l'introduction du doigt entre les barres.

Dans l'espèce bovine, les *ganaches* sont moins chargées que chez le cheval, et plus écartées; elles donnent à la tête cette forme courte et carrée que l'on recherche surtout chez le taureau.

Ganaches (LES), comédie en quatre actes et en prose, de M. Victorien Sardou, représentée, en 1862, au théâtre du Gymnase. Il y a ganaches et ganaches. L'auteur donne cette qualification peu flatteuse aux gens qui ne sont plus des contemporains, qui refusent d'être de leur siècle et s'enferment, à triple verrou, dans la crypte du passé. Il a mis en présence des types qui représentent, chacun pour son compte personnel, l'ancien régime, la République de 1793, le gouvernement de la Restauration, la littérature classique de cette époque, et le régime de Juillet ou la bourgeoisie; à ce musée d'antiques, il ne manque qu'une figure, la ganache de l'Empire, laquelle a dû exister, puisque Marie-Louise dit un jour à un homme d'Etat, dans le conseil des ministres : « Parlez, monsieur, je suivrai votre avis, car je vous tiens pour la première ganache de l'Empire. » Il est vrai que Marie-Louise ne connaissait pas encore bien la signification précise de ce mot; il est encore plus vrai que M. Sardou a eu ses raisons pour faire une injuste omission. Il y aurait puérilité à vouloir rendre compte de la fable dont l'auteur s'est servi pour donner une apparence de vraisemblance à la réunion des divers types qu'il s'est plu à exhiber. Nous nous contenterons de nommer les masques et de tracer leur silhouette. Voici d'abord le doyen des *Ganaches*, M. le duc de La Roche-Péan, un jeune et beau seigneur du temps de Louis XV, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quinze ans, et qui joue, dans la pièce de M. Sardou, le rôle des fossiles dans l'histoire naturelle. Immédiatement après le duc, et par rang d'âge, arrive le marquis de La Roche-Péan, dont l'existence intellectuelle s'est brusquement arrêtée en 1830, mais dont les préjugés et les travers n'ont rien que de fort innocent. Quant à Léonidas Vauclin, c'est autre chose. Ancien chirurgien des armées de la République, il a conservé, avec une piété féroce, la religion du bonnet rouge et de la guillotine. Bon homme, du reste, et qui n'a jamais tué personne... que ses malades. Puis vient le type du mécontent quand même; c'est Fromentel, un ancien fabricant de conserves alimentaires, qui maudit aujourd'hui pour admirer hier, et qui, demain, trouvera que la veille était bien préférable à l'heure présente. Mais tous ces types-là sont bien pâles en comparaison de celui que représente Mlle Rosalie de Corbac, la cousine du marquis, vieille fille et vieille dévote, ornée de tous les attributs que concerne son état. Elle est envieuse, jalouse, médisante, coquette, maniaque, prude, cela va sans dire, et venimeuse comme une vipère. Nous aimons mieux M. de Valcreuse, avec son esprit d'almanach, ses façons de vieux beau, ses airs penchés qu'il croit poétiques et ses allures de don Juan cacochyme. Citons enfin le jeune Fromentel, qui voudrait bien passer pour un fils de famille, jetant les billets de Banque par les fenêtres de la Maison-d'Or, et semant la fortune de son père sur les tapis verts des tripots. Est-il besoin d'ajouter que M. Sardou n'a eu garde d'oublier le type du vieux domestique, fidèle comme un chien caniche, et qui aime ses maîtres plus qu'il n'aimerait ses enfants, s'il en avait? Tels sont les portraits que l'auteur a encadrés tant bien que mal, plutôt mal que bien, dans sa comédie. L'aristocratie, la bourgeoisie, le clergé, sous la forme d'une dévote, le peuple, et enfin la Révolution, il n'a rien oublié, rien... si ce n'est de tirer de cette exhibition un enseignement utile, ou seulement honnête, une leçon quelconque, pourvu qu'elle ne fût ni ridicule ni banale. En effet, c'est lui-même qui le dit, par la bouche d'un de ses personnages : « Tout cela prouve qu'il faut être toujours l'homme de son temps! » En vérité, il était bien inutile de se donner tant de mal pour en arriver à une conclusion si neuve! Ne serait-il pas plus naturel de penser que M. Sardou a voulu prouver aux hommes assez naïfs suivant lui, assez courageux suivant nous, pour rester invariablement fidèles à leurs principes, qu'ils n'étaient que des sots ou des hommes dangereux? N'a-t-il pas voulu, enfin, démontrer péremptoirement que nous vivions dans le meilleur des mondes possibles et que ceux qui ne se trouvent pas satisfaits ont tort? Si telle était la thèse de M. Sardou, il l'a mal soutenue et a fait une œuvre mauvaise; s'il n'a voulu que démontrer une fois de plus la vérité que nous citions tout à l'heure : qu'il faut toujours être l'homme de son temps, il a fait une œuvre inutile. Les *Ganaches* ont eu pourtant un succès fort grand dont témoignent plus de cent représentations consécutives. C'est que jamais peut-être M. Sardou ne s'était montré plus riche en ressources dramatiques de tout genre. « Les *Ganaches*, dit M. Paul de Saint-Victor, résument, à leur degré le plus vif, les qualités et les défauts de M. Sardou. La pièce est plaquée plutôt que construite; elle est faite de morceaux cousus et d'incidents rapportés. On y sent les ressorts des combinaisons plutôt que le jeu franc et naturel de la vie. Il y a de l'entassement dans sa plénitude; les situations se répètent; les personnages se ressassent, les plaisanteries mêmes font coup double; elles creusent après avoir effleuré; l'épigramme retourne son dard dans la piqûre qu'elle a faite. Un des défauts de M. Sardou est de croire n'en avoir jamais assez dit. Mais l'imperfection de l'ensemble disparaît sous l'étincellement des détails. Le sac à malices de M. Sardou est inépuisable; il recoud d'une paillette sa trame relâchée; il se tire par un élan de chaque mauvais pas. Au moment où la pièce languit, l'esprit la relève; un mot charmant ranime une scène défaillante; une saillie imprévue rallume joyeusement l'intérêt éteint. »

GANAH (Bou-Aziz ben), une des physionomies les plus originales parmi les chefs indigènes qui se sont voués à la cause de la France. Lorsque, vers la fin de l'année 1839, le général Galbois, qui commandait la province de Constantine, remania l'administration des tribus indigènes, il remplaça le cheik ben Serrath par Bou-Aziz ben Ganah, qui s'était bien nettement prononcé pour les Français, sans redouter la défaveur attachée alors à ce que les musulmans considéraient comme une sorte d'apostasie. A peine établi dans son nouveau commandement, qui comprenait onze grandes tribus de la région des Oasis, ben Ganah se voit menacé par Abd-el-Kader, qui envoie contre lui son lieutenant ben Azzouz, homme d'autant plus à craindre que sa qualité de marabout pouvait avoir une grande action sur le fanatisme des vrais croyants. Ben Ganah, tout en réunissant ses forces, s'empresse d'informer le général français du danger qui le menace et demande quelques troupes régulières. Mais avant d'avoir reçu aucune réponse, il se trouve en présence de son adversaire, dont l'armée se compose de 800 cavaliers, d'un bataillon de réguliers et de deux canons, sans compter les goums rassemblés de gré ou de force. Un combat est inévitable; des transfuges viennent informer ben Ganah qu'au premier coup de feu la défection se mettra chez ben Azzouz. Il n'hésite pas, et, après avoir mis en sûreté sa famille et sa smalah dans un ravin, il se précipite au point du jour sur son ennemi, qui, bien que numériquement plus fort, se voit pris à l'improviste et subit une sanglante défaite. Ben Ganah tue 450 réguliers, 60 cavaliers, prend 3 drapeaux et les 2 canons, et, aussitôt après la bataille, fait couper et saler 500 oreilles qu'il envoie en hommage au général Galbois. Cette spontanéité du chef indigène méritait récompense; on s'empressa de lui envoyer quelques décorations pour lui et les siens. Le dévouement de ben Ganah ne s'est jamais démenti, jusqu'à sa mort, qui arriva vers 1865. C'était un homme d'un excellent cœur, aux manières affables et distinguées. Il avait l'habitude, à Biskara, de recevoir, lors de l'*aïd-kébir*, tous les officiers de la garnison française, et il leur faisait très-gracieusement les honneurs de sa table, où l'on versait des flots de bordeaux et de champagne. Il n'était plus question des oreilles salées.

GANCETTE s. f. (gan-sè-te). Pêche. Maille de filet de $0^m,05$ ou $0^m,06$ au carré.

— Techn. Nom des ficelles d'aboutement que le tisseur attache au bout de la chaîne, afin de pouvoir commencer le tissage sans engager cette dernière dans l'entaquage. ‖ On dit aussi ÉGANCETTE.

GAND, en latin *Ganda*, *Gantum*, *Gandavum*, en flamand *Gent*, ville de Belgique, ch.-l. de la Flandre orientale, à 48 kilom. N.-O. de Bruxelles, par $51^o 3'$ de lat. N. et $1^o 23'$ de long. E., au confluent de la Lys et de l'Escaut, et des petites rivières de la Lièvre et de la Moere; 124,441 hab. Place forte, défendue par une citadelle commencée en 1822 et achevée en 1830, ch.-l. de la 1re division militaire du royaume. Evêché suffragant de Malines; université fondée en 1816; séminaire épiscopal; écoles normale primaire, de dessin, d'architecture et de peinture; sociétés savantes et artistiques; institut de sourds-muets; bibliothèque, archives, jardin botanique, conservatoire de musique, riche musée de tableaux.

— *Situation, commerce et industrie.* « Gand, dit M. de Reiffenberg, était autrefois la ville principale de cette Flandre qui faisait trembler ses maîtres et leur dictait des lois, également éprise de l'indépendance et de l'industrie, et vivant de cette vie forte et puissante dont l'exubérance, si elle produit quelquefois le désordre, communique aussi à la société une énergie merveilleuse. Son ancienne grandeur a laissé de nombreux et imposants vestiges : on reconnaît à ses murs la cité d'Artevelde, à la physionomie de ses habitants les bourgeois qui bravèrent Charles-Quint. Mais où fermentaient les passions populaires, on ne remarque plus que l'action pacifique des innombrables machines que fait mouvoir la vapeur; à la place des édifices bigarrés, des forteresses et des constructions variées du moyen âge, s'élèvent parfois des constructions d'un style monotone, mais commodes et faites pour une époque plus tranquille et plus positive. » L'industrie et le commerce de Gand sont admirablement favorisés par la situation de la ville au confluent de l'Escaut et de la Lys et dans le réseau général des chemins de fer de l'Etat. Le canal de Terneuzen la met en communication avec la mer. « L'industrie cotonnière, dit le *Dictionnaire de la navigation et du commerce*, est la principale industrie gantoise. Après la séparation des deux parties du royaume des Pays-Bas, en 1830, elle éprouva une suite de vicissitudes, à cause de la perte du marché privilégié des Indes néerlandaises. Cette crise, qui se prolongea pendant assez longtemps, réagit sur la condition de la classe ouvrière et compromit quelquefois même la tranquillité matérielle de la cité. Aujourd'hui, l'industrie cotonnière, qui comprend la filature, le tissage et l'impression, se trouve dans une situation prospère, et elle manifeste ses progrès par l'importance de sa fabrication aussi bien que par la perfection de ses produits. Les filatures gantoises comptent actuellement environ 408,550 broches. Le nombre des métiers pour coton est, à Gand, de 7,364. Les fabriques de cette ville livrent à peu près toutes les espèces d'étoffes de coton, teintes, imprimées et façonnées. La filature du lin est également très-développée à Gand. Elle y tient en activité près de 93,000 broches. On fabrique, à Gand et dans ses environs, des toiles de toute qualité : toiles ordinaires, toiles à teindre, toiles à voiles, toiles d'emballage, toiles d'étoupe, etc. Les ateliers de construction ont une assez grande importance. On y fait presque exclusivement les machines et outils pour les industries locales. » Gand possède, en outre, des raffineries de sucre, des fabriques d'huile, des distilleries, des brasseries, des fabriques de dentelles, de papier, des blanchisseries, des teintureries, des tanneries, des savonneries, des fabriques de produits chimiques, de colle forte, de tabac, de clous, etc. L'industrie agricole est très-développée à Gand; elle exporte chaque année pour une somme de plus de 1 million de francs. Le port reçoit annuellement 350 à 450 navires. Les principaux articles importés sont : les bois de construction, le café, le coton, la fonte brute, les grains, les laines, le lin, le sel et les graines oléagineuses. Gand possède une chambre, un tribunal et une bourse de commerce. Il s'y tient plusieurs foires importantes; celles de la mi-carême et du milieu du mois d'août jouissent d'une grande réputation.

—*Aspect général.* Portes, places, etc. « Gand, dit M. J.-A. du Pays, placé entre les villes de Bruxelles, d'Anvers, de Bruges, de Courtrai, est à l'entre-croisement de plusieurs lignes de chemin de fer qui le mettent en communication avec toutes les directions du pays. Il communique, en outre, avec Courtrai par la Lys, avec Anvers par l'Escaut, avec l'embouchure de l'Escaut par le canal de Terneuzen, et par le canal de Bruges avec la ville de ce nom. L'Escaut et la Lys et deux autres petits cours d'eau le divisent en 26 îles, reliées par plus de 88 ponts, dont un certain nombre sont en bois et tournants. La plus importante de ces îles, appelée la *Cuve de Gand*, est formée d'un côté par l'Escaut, de l'autre par la Lys. Cette rivière entre dans la ville près de la porte de Courtrai, et reçoit, au pont du Jugement, les eaux d'une coupure de l'Escaut, faite primitivement pour séparer le quartier Saint-Pierre du quartier de Gand; elle passe devant le palais de justice, longe le vieux quai aux Oignons, le quai des Dominicains, et, traversant la ville du S. au N., va se joindre au bas Escaut, en face du château des Espagnols.

» La partie de la ville bâtie sur la montagne de Saint-Pierre est regardée comme la plus saine : l'air y circule plus librement et est moins chargé de vapeurs. Le terrain le plus bas est celui d'Outre-Escaut et du Pont-Neuf. Les épidémies ont toujours eu leur foyer dans cette partie de la ville; on y reléguait autrefois les femmes de mauvaise vie. Les saisons sont plus changeantes à Gand qu'à Paris. La température moyenne des hivers est de 5°, et celle des étés de 17°.

» L'aspect de la ville est des plus variés. Certains quartiers ont une physionomie toute moderne de grande ville, des rues larges et aérées, des maisons élégantes et commodes, de riches hôtels. Dans le centre de la ville, au contraire, les rues sont, en général, étroites; on retrouve encore çà et là quelques anciennes maisons à toit très-aigu pour mieux faire écouler la pluie et la neige, quelques façades espagnoles, qui conservent encore leur caractère original, au milieu de l'élégance plus uniforme des constructions modernes. Depuis le commencement du siècle, Gand, par la démolition de ses vieilles maisons, des châteaux gothiques flanqués de tourelles, en s'embellissant, a perdu de son pittoresque. Des rues tortueuses ont été élargies, et ces têtes de pont étroites, obstruées de maisonnettes où l'on s'était si souvent disputé le terrain pied à pied, ont été remplacées par des ponts tournants. Dans les rues anciennes, on voit encore des entrées de cave extérieures. Une certaine portion de la population vit dans ces sous-sols, comme cela a lieu à Lille. »

Parmi les portes de Gand, nous signalerons : la porte de Courtrai, détruite par ordre de Joseph II, et reconstruite en 1803; la porte de la Colline, élevée en 1430, démolie et reconstruite en 1827; la porte de Saint-Liévin, dont les derniers restes ont été démolis en 1859; la porte de Bruxelles, rebâtie en 1523 et au commencement du XVIIe siècle; la porte d'Anvers, qui se compose de deux pavillons dans le style grec; la porte du Sas de Gand et la porte de Bruges.

Les places les plus remarquables sont : la place d'Armes ou le *Cauter*, plantée de tilleuls et bordée de beaux hôtels; la place du marché du Vendredi, qui était au moyen âge le forum de Gand, le lieu de réunion du peuple pour y revendiquer ses droits; la place du Marché aux grains; la place Sainte-Pharaïlde, dont un angle est orné d'un monument que surmonte une statue colossale de Neptune; la place Saint-Bavon, etc.

Peu de villes de la Belgique offrent autant de monuments ou de curiosités artistiques que Gand. En voici la description :

— *Monuments religieux.* Un des édifices les plus intéressants de la Belgique est la grande et belle cathédrale de Gand, primitivement dédiée à saint Jean et placée aujourd'hui sous le vocable de saint Bavon. La crypte, qui s'étend sous le chœur, fut bâtie primitivement au Xe siècle et reconstruite en 1228. Le chœur paraît remonter à la fin du XIIIe siècle. La tour, bâtie en 1533 et 1534, a $90^m,66$ d'élévation. Un escalier de 446 marches conduit à la plate-forme, d'où l'on jouit d'un beau point de vue. Les nefs et les transsepts datent du milieu du XVIe siècle. « Malgré leur grande élévation, les murs extérieurs, dit M. J.-A. du Pays, ne sont renforcés que par de minces contre-forts. Le chœur, plus élevé que les nefs, a des piliers composés de longues et minces colonnettes cylindriques en faisceau; les colonnettes des nefs sont à moulures prismatiques. Deux chapitres de l'ordre de la Toison d'or ont été tenus dans cette église : le premier par Philippe le Bon, fondateur de l'ordre, en 1445; le second en 1559, par Philippe II, roi d'Espagne. On voit encore, au-dessous des fenêtres du chœur, les armoiries des chevaliers. » Il faudrait un volume pour décrire les objets d'art précieux que renferme Saint-Bavon. Nous nous bornerons à en signaler les principaux, notamment : une *Décollation de saint Jean*, par Gaspard de Crayer; une *Sainte Colette*, par Paelinck; un *Christ mort, sur les genoux de la Vierge*, par Abr. Jansenss; *Jésus-Christ au milieu des docteurs*, par Fr. Porbus (la plupart des figures sont des portraits historiques); le *Martyre de sainte Barbe*, par G. de Crayer; une belle composition, peinte sur bois et figurant l'*Agneau mystique*, par les frères Van Eyck (c'est l'un des plus précieux monuments de l'histoire de l'art primitif en Flandre); une *Descente de croix*, par G. Honthorst; un *Christ en croix*, par de Crayer; *Saint Bavon reçu dans l'abbaye de Saint-Amand*, par Rubens (c'est un des chefs-d'œuvre de ce grand peintre); la *Vierge au milieu de la cour céleste*, par Nic. Roose; le *Martyre de saint Liévin*, par G. Zegers; le *Martyre de sainte Catherine*, copie d'un tableau de Rubens; les *Sept œuvres de miséricorde*, par Michel Coxcie; une *Assomption*, par Crayer; une *Descente de croix*, par T. Rombouts (œuvre fort remarquable); deux mausolées d'évêques; les fonts baptismaux sur lesquels fut tenu Charles-Quint (ils ont la forme d'un globe d'azur aux étoiles d'or); la chaire, en chêne et en marbre blanc, sculptée par Laurent Delvaux; deux statues colossales de saint Pierre et de saint Paul, par Van Poucke; quatre candélabres en cuivre rouge, placés devant le maître-autel et portant les armes de Charles Ier d'Angleterre et celles de l'évêque Triest, qui en est le donateur; quatre mausolées en marbre, situés dans le chœur, et dont le plus remarquable, celui de l'évêque Triest, est dû au ciseau de Jérôme Duquesnoy, qui, surpris dans un acte infâme, pendant qu'il exécutait ce monument, fut condamné à être brûlé (1654); la statue de saint Bavon porté sur des nuages, par Verbruggen; les stalles des chanoines, beau travail d'ébénisterie.

L'*église Saint-Jacques*, fondée au XIIe siècle, dévastée presque aussitôt par un incendie, a perdu son caractère primitif par suite de différentes restaurations et ne conserve presque rien d'ancien. On y remarque, outre le monument du chirurgien Palfyn, des tableaux de Crayer : la *Vierge intercédant auprès du Christ pour la guérison des malades*, la *Délivrance des âmes du purgatoire*; de Maes : le *Départ de Tobie*; et de Roose : les *Vendangeurs*.

L'*église Saint-Nicolas* fut fondée en 1051. Son étroite façade ressemble à celle d'une prison; elle est flanquée de deux tourelles, dont l'une a été reconstruite en 1429 et l'autre en 1603. A l'intérieur : *Vierge*, *Jésus et saint Jean*, par Maes; *Christ en croix*, par Quellyn; *Saint Jérôme*, par Jansenss; le *Bon Samaritain* et le *Sacre de saint Nicolas*, par N. Roose; épitaphe d'Olivier Minjau et de sa femme, qui avaient vingt et un garçons et dix filles. Lorsque Charles-Quint fit son entrée à Gand, en 1526, il remarqua, dit M. A.-J. du Pays, Minjau à la tête de ses vingt et un